



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 31 / 01 / 2025 à 16:46

Date de publication : lundi 6 janvier 2025 à 02:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU

Dénomination : Moto Taxi Ride Express

Siège : 173 Rue Jean Prévost 26500 BOURG
LES VALENCE

Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de ROMANS

Capital : mille euros (1.000,00 €)

Objet : Le transport de personnes à titre
onéreux à deux ou trois roues (appelé
plus communément « moto taxi » et
accessoirement la location de véhicules
motorisés ;

Transmission des actions : La cession des
actions de l'associé unique est libre.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut
participer aux décisions

collectives sur justification de son identité et
de l'inscription en compte de
ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions
légales, chaque associé dispose d'autant de
voix qu'il possède ou représente
d'actions.

Président : Monsieur Eric Belien demeurant
173 Rue Jean Prevost
26500 BOURG-LÈS-VALENCE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/19db902a-4748-4379-b309-7ff091bf9de7-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex